



Dépêche n° 653345

Enseignement / Recherche - Recherche et Innovation

Par: René-Luc Bénichou - Publiée le 04/06/2021 à 15h26

[Lien dépêche](#)

09 min de lecture

A usage unique de : **Service CLIENTS**

Inrae : "L'état d'esprit est propice au besoin de science dans les politiques publiques" (Ph. Mauguin et P. Flammarion)

Les domaines scientifiques d'Inrae – l'agriculture, l'alimentation et l'environnement – l'amènent tout naturellement à exercer une fonction d'expertise et d'appui aux politiques publiques. Depuis sa naissance, le 1er janvier 2020, l'institut s'est doté d'une direction générale déléguée chargée de ces activités. Dans une interview à AEF info, le PDG de l'organisme, Philippe Mauguin, et le directeur général délégué, Patrick Flammarion, expliquent l'importance qu'ils accordent à cette mission, son organisation au sein de l'institut et ce qu'elle apporte aux chercheurs qui s'y investissent. Parmi les projets, ils évoquent sa montée en charge, notamment à l'Europe et à l'international. "Ce ne sont pas les belles opportunités qui manquent", soulignent-ils. "On sent un état d'esprit général propice au besoin de sciences [...] pour venir éclairer et appuyer les politiques publiques."

AEF info : L'existence d'une direction générale déléguée à l'expertise et à l'appui aux politiques publiques est une singularité d'Inrae, par comparaison aux autres organismes publics de recherche. Qu'est-ce qui a motivé ce choix ?

Philippe Mauguin : En préparant la fusion de l'Inra et d'Irstea, nous avons été très attentifs à avoir une vision scientifique partagée, qui constituait le socle indispensable d'Inrae. D'autres aspects étaient également importants, dont l'un des plus sensibles concernait la mission d'expertise et d'appui aux politiques publiques – une question centrale pour l'Inra et très identitaire pour Irstea. Celui-ci était en effet fortement engagé auprès du ministère chargé de l'Écologie, pour lui apporter son expertise en matière de risques naturels, par exemple sur les inondations, les ouvrages hydrauliques (barrages, digues) ou sur les avalanches. La perspective de la fusion pouvait donc susciter une certaine crainte, tant d'Irstea que de certains ministères, d'une perte de connaissances et de compétences.

L'Inra avait lui aussi une action d'expertise auprès des pouvoirs publics, que ce soit sur les sols ou sur la santé animale et végétale. En revanche, alors que les questions qui nous étaient posées se multipliaient et que nos experts étaient mobilisés dans nombre d'agences scientifiques, l'institut ne disposait pas d'organisation particulière pour gérer cette activité. Or il était prévisible que l'attente des pouvoirs publics n'irait pas en diminuant après la fusion, alors qu'Inrae interviendrait dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement. Et en tant qu'organisme scientifique, il nous paraissait important de nous organiser pour consolider et pérenniser le dialogue avec les décideurs politiques sur de tels enjeux, plutôt que de laisser les liens se faire au coup par coup.

Patrick Flammarion : En dépit des inquiétudes compréhensibles ayant précédé la fusion de deux organismes de cultures différentes, il se trouve que l'ADN était largement partagé sur l'objectif d'une connaissance scientifique qui puisse être transférée au profit des politiques publiques, avec en retour les questionnements des pouvoirs publics venant nourrir nos questions et activités de recherche. C'est précisément ce que nous nous sommes attachés à mettre en place avec cette nouvelle organisation, en prenant le meilleur des acquis des deux instituts en ce domaine.

L'Inra avait développé une capacité de prospective et d'expertise scientifique collective depuis une vingtaine d'années et, sur certains sujets, avait même mis en place des dispositifs pérennes de plateformes et d'observatoires dotés d'effectifs et de modèles économiques dédiés. De son côté, Irstea avait lui aussi un certain savoir-faire en la matière, notamment l'expérience en termes d'organisation nationale de la programmation des actions d'appui aux politiques publiques et de la négociation de moyens avec les ministères. Chacun a donc apporté sa complémentarité, sans que cela vienne perturber la culture des communautés de travail.

C'est bien la science qui nourrit l'expertise que nous sommes en mesure d'apporter. Il ne nous serait pas possible de faire perdurer une activité d'expertise dans un domaine où Inrae ne ferait plus de recherche.

AEF info : Pourquoi avoir placé la fonction de l'expertise aussi haut dans l'organigramme ?

Philippe Mauguin : Nous aurions pu créer une direction rattachée à la direction générale déléguée à la science. Nous avons fait le choix fort de créer une direction générale déléguée à part entière et dédiée à l'expertise et à l'appui aux politiques publiques, pour bien en marquer l'importance et lui permettre de développer une politique dédiée au plus haut niveau. Cela dit, les moyens qui lui sont alloués restent raisonnables et cette activité ne change pas l'ordre des priorités d'Inrae, qui est avant tout de produire des connaissances au meilleur niveau international pour qu'elles soient ensuite utiles à la société.

Patrick Flammarion : Nous sommes un organisme de recherche, pas un bureau d'études, et c'est donc bien la science qui nourrit l'expertise que nous sommes en mesure d'apporter. Il ne nous serait pas possible de faire perdurer une activité d'expertise dans un domaine où Inrae ne ferait plus de recherche, tout simplement parce que cette expertise ne pourrait plus reposer sur des connaissances de haut niveau, et à l'état de l'art du point de vue scientifique.

Philippe Mauguin : En revanche, nous avons l'ambition de piloter et de coordonner cette activité au même titre que les autres, ne serait-ce que pour accompagner les chercheurs qui y participent et ne pas les laisser tout seuls face à des demandes émanant des pouvoirs publics auxquelles il n'est pas toujours simple de répondre. Telle est donc la vocation de la direction générale déléguée à l'expertise et à l'appui aux politiques publiques : rendre cette activité visible, la piloter, la coordonner, venir en appui des départements scientifiques et des chercheurs qui y contribuent.

Il n'est pas dans notre vocation de faire du chiffre d'affaires en vendant des études, mais nous nous organisons pour produire une expertise de qualité.

AEF info : Y a-t-il des objectifs chiffrés quant à l'activité d'expertise et d'appui aux politiques publiques ?

Philippe Mauguin : Aucun objectif chiffré n'a été fixé a priori pour cette activité, ni à la direction générale déléguée, ni aux départements scientifiques. La ligne, c'est d'améliorer la fluidité des relations entre les chercheurs, les ministères et les autres acteurs des politiques publiques. Ainsi, nous allons bientôt revoir les stratégies scientifiques des départements en lien avec le plan stratégique Inrae 2030 : il y aura bien sûr un aspect d'expertise et d'appui aux politiques publiques dans les stratégies de chaque département comme il y a déjà une prise en compte de l'innovation. Il n'est pas dans notre vocation de faire du chiffre d'affaires en vendant des études, mais nous nous organisons pour produire une expertise de qualité et élargir nos partenaires au-delà de nos ministères de tutelle, en France et au niveau international.

AEF info : Comment la direction générale déléguée s'est-elle mise en ordre de marche ?

Patrick Flammarion : Malgré la crise sanitaire, nous avons consacré du temps en 2020 à aller à la rencontre des 14 départements scientifiques et des 18 centres régionaux, pour expliquer ce que sont l'expertise et l'appui aux politiques publiques, et montrer la diversité de ces interventions. En 2020, nous avons par exemple mis en avant les résultats d'une prospective sur l'agriculture européenne à l'horizon 2050, et d'une expertise scientifique collective sur la qualité des aliments d'origine animale. Avec le ministère de la Santé, nous allons lancer cette année une expertise scientifique collective sur l'alimentation des personnes âgées.

Il existe tout un versant de travaux de R&D qui sont dédiés à l'appui aux politiques publiques.

AEF info : Quels autres types d'interventions êtes-vous amenés à réaliser, au-delà des exercices d'expertise collective et de prospective ?

Patrick Flammarion : Nous intervenons aussi dans la conception et l'évaluation des politiques publiques. On peut citer l'exemple d'actualité de la PAC [politique agricole commune] : après avoir éclairé pendant deux ans le ministère de l'Agriculture sur l'évolution de cette politique afin de l'aider à se préparer aux négociations, Inrae a fourni en 2020 un rapport au Parlement européen pour évaluer cette fois la compatibilité de la PAC et du Green Deal. Il y a aussi la participation de nos chercheurs à de nombreux conseils et comités relevant de plans nationaux ministériels ou d'agences comme l'Anses ou l'OFB. Sans oublier les auditions de nos scientifiques au Parlement, en lien avec le conseiller parlementaire du président d'Inrae.

Enfin, il existe tout un versant de travaux de R&D qui sont dédiés à l'appui aux politiques publiques : c'est par exemple le cas de la mise au point et de la production d'indicateurs dans le domaine de l'écologie, avec l'OFB. Ce sont des travaux scientifiques qui permettent de financer des thèses tout en donnant le coup de pouce supplémentaire pour déboucher sur des outils opérationnels d'aide à la décision et des indicateurs utiles au terrain, typiquement pour les agences de l'eau et les directions régionales chargées de l'environnement.

De la même manière, Inrae développe et améliore des méthodes de prévision et d'anticipation des risques naturels tels que les incendies de forêt ou les inondations, et dans certains cas entretient des bases de données sur ces risques pour le compte du ministère chargé de l'Environnement. Un accord-cadre a d'ailleurs été signé en septembre dernier avec Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, posant notamment les principes de financement de ces activités : prise en charge des coûts complets par le ministère lorsqu'il s'agit de l'entretien d'outils et de bases de données, ou cofinancement lorsque les études présentent un intérêt scientifique partagé.

L'expertise fait partie des missions que le législateur et les pouvoirs publics nous ont confiées : c'est parce que nous produisons de la science de qualité qu'elle peut et doit être utile.

AEF info : Les chercheurs sont-ils aisément enclins à s'engager dans des activités d'expertise ?

Patrick Flammarion : Cela peut donner du sens à l'activité de recherche scientifique, et parmi les portraits vidéos de nos chercheurs, ingénieurs et techniciens que nous diffusons sur notre site, il y a ainsi plusieurs témoignages de chercheurs montrant en quoi une activité d'expertise leur a permis de considérer autrement leur sujet de recherche. Cela dit, il n'y a aucune obligation et il est des périodes au cours de la carrière qui peuvent s'y prêter plus que d'autres. Ainsi, il est assez logique que les jeunes chercheurs soient moins sollicités que les chercheurs plus expérimentés pour mener des missions d'expertise.

Philippe Mauguin : Les craintes éventuelles d'un "dévoiement" de la science sont en fait les mêmes que celles qui ont pu s'exprimer voici quelques années face à la valorisation et à l'innovation. Mais ce débat me paraît complètement clarifié aujourd'hui, par les choix que nous avons faits. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que l'expertise fait partie des missions que le législateur et les pouvoirs publics nous ont confiées : c'est parce que nous produisons de la science de qualité qu'elle

peut et doit être utile. Je pense que la réticence que peuvent encore avoir certains chercheurs à s'engager dans l'activité d'expertise n'est pas un fait majoritaire. Ceux qui en font en sont satisfaits, et cette activité est bien prise en compte et reconnue dans les principes de l'évaluation des chercheurs et des ingénieurs à Inrae.

AEF info : Vous avez évoqué la volonté de travailler avec d'autres partenaires que vos ministères de tutelle. Comment envisagez-vous une montée en puissance de cette activité, par exemple auprès des collectivités territoriales ou à l'international ?

Philippe Mauguin : Nous avons engagé des partenariats avec le ministère de la Santé, l'OFB, Météo-France... Nous venons de renouveler notre accord avec l'Ademe. Nous nous sommes associés au CNRS, au BRGM, à l'université Grenoble Alpes et à l'Ineris pour proposer un PEPR (programme et équipements prioritaires de recherche) sur les risques naturels et technologiques, qui va contribuer à produire des connaissances nouvelles qui seront utiles à moyen terme pour conforter notre expertise dans ces domaines.

Nous sommes aussi à l'écoute des questions que se posent les collectivités territoriales en matière de circuits courts d'alimentation ou de transition agroécologique dans les territoires, par exemple. Il n'est pas question que nous intervenions sur tous les territoires et ce sont les priorités de notre plan stratégique qui doivent primer, mais on peut tout à fait envisager des partenariats intelligents avec les collectivités et les universités dans le cadre des politiques de site.

Quant à l'Europe et à l'international, nous avons un accord-cadre avec le JRC (Joint Research Center) qui conseille la Commission européenne, et nous dialoguons avec d'autres établissements comme l'Agence européenne de l'environnement. Nous avons déjà un accord de coopération avec la FAO, en liaison avec le Cirad et l'IRD, et nous commençons à travailler avec l'OMS sur le programme Prezode ([lire sur AEF info](#)), ou encore avec la Banque mondiale. L'OCDE nous a également sollicités pour affiner les méthodes d'évaluation des politiques publiques agricoles...

Patrick Flammarion : Ce ne sont pas les belles opportunités qui manquent. On sent un état d'esprit général propice au besoin de science, d'un état de l'art scientifique du meilleur niveau international pour venir éclairer et appuyer les politiques liées aux ODD, à la pandémie de Covid-19, et pour réagir aussi à une atmosphère parfois marquée par la défiance, voire les fake news. J'ai participé en mars dernier à un séminaire de l'association européenne des conseillers scientifiques pour les politiques publiques : j'ai pu y constater que la capacité d'accompagnement d'Inrae sur tout le champ des politiques publiques est en fait assez singulière.

Dans les autres pays, il est des universités qui s'impliquent dans l'expertise et l'appui opérationnel, mais il est plutôt rare d'être, comme Inrae, en capacité à la fois d'éclairer les politiques publiques par des expertises scientifiques collectives et des prospectives, et également d'accompagner les politiques publiques par des capacités opérationnelles dans des dispositifs dédiés comme des observatoires et plateformes d'épidémiologie.

AEF info est un **groupe de presse professionnelle numérique et organisateur d'évènements**. AEF info produit tous les jours une information de haute qualité qui mobilise une équipe de **80 journalistes** spécialisés permanents à Paris et en régions.

C'est un outil de travail, d'aide à la décision, d'information et de documentation utilisé tous les jours par plus de **20 000 professionnels et 2 000 organisations abonnées** (médias, institutions, collectivités territoriales, entreprises, fédérations, syndicats, associations).

5 SERVICES D'INFORMATION, 18 DOMAINES ET 2 HEBDOS

Les cinq services d'information spécialisés d'AEF info diffusent (Social RH, Enseignement Recherche, Développement durable, Habitat & urbanisme, Sécurité Globale) à leurs abonnés un service d'information continue par courrier électronique et via l'application mobile. Être abonné à ces services, c'est avoir l'assurance d'être informé rapidement, précisément et objectivement des faits essentiels.

Cliquez ici pour tester gratuitement les services d'information AEF info